



# CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE 2023

A nous retourner dûment complété et signé accompagné de votre acompte au Camping

CAMPING Résidéa – 18 Route de Soullans – 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

## INFOS CLIENT

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : ..... N° allocataire VACAF : .....  
 Téléphone : ..... Portable : .....  
 E-mail : .....@.....  
 > Nombre de personnes : ..... dont ..... Personne(s) de + de 18 ans et ..... enfant(s) moins de 18 ans (Bébé inclus)  
 > Animal : (sauf chien de catégorie 1 et 2) : Oui  Non  Race : ..... N° de Tatouage /puce : ..... Date de vaccin : ...../...../.....  
 Attention : Les mineurs ne sont pas autorisés à effectuer de réservation et ne seront pas admis sans être accompagnés par leurs parents.  
 NB : Un seul véhicule est autorisé sur la parcelle.

## INFORMATIONS PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

### INFOS SEJOUR, JE SOUHAITE LOUER :

#### Solde à régler 30 jours avant l'arrivée :

Arrivée le : ...../...../2023 A partir de 16 heures.

Départ le : ...../...../2023 Avant 10 Heures.

- Mobil home POMME DE PIN (2 ch. 4 pers 24 m<sup>2</sup>)
- Mobil home FAMILY (2 ch. 4/5 pers 30 m<sup>2</sup>)
- Mobil home PREMIUM (2 ch. 4/5 pers 32 m<sup>2</sup>)
- Mobil home CONFORT (3 ch. 6/7 pers 32 m<sup>2</sup>)
- Mobil home RESIDENTIEL (3 ch 2 SDB 6/7 pers 40 m<sup>2</sup>)

#### CAUTIONS

Une caution de **370 € (uniquement en CB)**, sera exigée à votre arrivée. Elle sera annulée après votre départ et après inventaire et inspection de nos équipes de ménage.

Un montant de **90 €** sera retenue dans le cas où le locatif ne serait pas prêt à être reloué IMMEDIATEMENT soit : sol balayé et lavé/ gaz nettoyé y compris brûleurs et four (suivant le locatif) / réfrigérateur dégivré et nettoyé et NE NECESSITANT PAS l'intervention d'une femme de ménage.

### ACOMPTE A VERSER :

Location mobil-home/ Chalet : **30 % du montant du séjour** : ..... €

Frais de dossier : (Si réservation faite par téléphone) : **20 €**  
(Si court séjour ou Résa en ligne) : **10 €**

Assurance Annulation et interruption CAMPEZ COUVERT <sup>(2)</sup>,  
 (Facultative : J'ajoute à l'acompte) :  
<sup>(2)</sup> hors frais de réservation et taxes de séjour 4 % du séjour \* .....€  
 (conditions et déclaration à télécharger sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)) (20 € minimum)

**TOTAL ACOMPTE A REGLER** .....€

### MODE DE REGLEMENT (cf. conditions générales)

Chèque (libellé à l'ordre de : SARL VILLA LANDREAU) Les chèques bancaires ne seront pas acceptés à moins de 30 jours avant votre arrivée.

Chèque Vacances (1)

Virement bancaire

**IBAN : FR76 1470 6001 5673 9375 5598 609 / AGRIFRPP847**

**Merci de nous indiquer le jour du virement, de noter en référence vos noms ou toute autre information nous permettant d'affecter le règlement à votre séjour.**

CB

\_\_\_\_\_

Date d'expiration : ...../.....



A savoir : les chèques vacances ne pourront pas être acceptés pour le paiement de la taxe de séjour.

**Le paiement du solde doit être effectué 1 mois avant l'arrivée (sans rappel de notre part).**

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de location et m'engage à les respecter.

Date et signature :

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

## CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION.

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site [www.camping-residea.com](http://www.camping-residea.com) ou directement avec le camping Résidéa – 18 Route de Soullans – 85270 ST HILAIRE DE RIEZ. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatique préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## RÉSERVATION

La réservation ne pourra être traitée qu'à réception du contrat de location accompagné d'un acompte ou du solde dont le montant est calculé en fonction du type de location :

- Pour la réservation d'un hébergement : 30 % du tarif de la location + frais de réservation + assurance annulation et interruption (facultative).
- Pour la réservation d'un week-end : la totalité + les frais de réservation (10 €) + les frais d'assurance annulation et interruption (facultative).

La réservation devient définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins doit être signalée et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Note : les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront pas admis.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Accompagné du contrat signé par chèque bancaire, chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut), ou par carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + cryptogramme) pour les réservations, téléphone ou internet.

**La réception n'acceptera pas de chèques bancaires à moins de 30 jours avant votre arrivée.**

Virement bancaire : noter les références de votre réservation afin de pouvoir attribuer le règlement à votre séjour.

A savoir : les chèques vacances ne pourront pas être acceptés pour le paiement de la taxe de séjour lors du règlement du solde.

## SOLDE DES SÉJOURS

Le règlement du solde s'effectue comme suit :

- Intégralité du solde (hors taxes de séjour) à payer 30 jours avant votre arrivée \*

\*Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

**Attention** : vous ne recevrez aucun rappel de règlement. A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir le bon de séjour. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précipités, la location sera considérée comme annulée d'office et toute les sommes versées resteront acquises au camping.

## TARIFS

Ils comprennent :

- La location de l'hébergement (pour le nombre de personne indiqué, un bébé comptant pour une personne).
- la fourniture en eau, gaz et électricité.
- l'accès à l'espace aquatique (réservé exclusivement à la clientèle du camping), aux aires de jeux, aux sanitaires communs, certaines activités...

Ils ne comprennent pas :

- les frais de réservation.
- l'assurance annulation et interruption de séjour.
- la TAXE DE SÉJOUR : 0.61 € par nuit et par personne de 18 ans et plus, (cette taxe intercommunale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception).
- les suppléments tels que : le nettoyage de la location en fin de séjour, ou autres prestations sur place.
- Les forfaits wifi,
- Les cautions pour les locations demandées en garantie d'une restitution de la location en BON ETAT (370 € restitués sous réserve de matériel manquant ou détérioré)

## CAUTIONS

Un dépôt de garantie de **370 € uniquement en CB** est exigé du locataire le jour de la remise des clés et sera détruit en fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. L'hébergement fait l'objet d'un inventaire chiffré remis avec les clés. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie à la réception le jour même (voire le lendemain midi au plus tard, en cas d'arrivée tardive).

Seul cet inventaire contradictoire fera foi en cas de litige l'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à

celui du début de location. L'inventaire de fin de séjour sera effectué par nos équipes après votre départ. Le dépôt de garantie sera annulé dans les 48 Heures qui suivent votre retour et vous en serez informé par mail. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité, ceci pour éviter toute équivoque entre les parties.

L'hébergement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ.

## VISITEURS

Après avoir été autorisés par la Direction, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des résidents qui les reçoivent et ce entre 9 H et 23 Heures. Si ces visiteurs sont admis à pénétrer dans le terrain de camping, le campeur qui les reçoit doit être tenu d'acquiescer une redevance. **Cette redevance ne donne pas accès à l'espace aquatique** et fait l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

## RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT.

Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'hébergement.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu.)

## MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités.

## INTERRUPTION

Une arrivée retardée ou un départ anticipé ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de ce dernier. Le règlement de la totalité des jours et / ou nuitées réservées est dû en totalité au camping.

## ANNULATION

Aucun remboursement des sommes versées ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait Assurance annulation. Nous vous invitons fortement à souscrire la garantie assurance annulation CAMPEZ-COUVERT d'un montant de 4 % du montant du séjour (hors frais de réservation et taxes de séjour). Le montant de la garantie assurance annulation CAMPEZ-COUVERT **doit être payé intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.** Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com). En cas d'annulation ou d'interruption du séjour sans la souscription de la garantie assurance annulation CAMPEZ-COUVERT, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

- En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous les 5 jours.
- Par internet : <http://www.campez-couvert.com/sinistres>
- Par e-mail : [sinistre@campez-couvert.com](mailto:sinistre@campez-couvert.com)
- Par courrier : Gritchen Affinity – Service Sinistre – BP66048 – 18000 Bourges.

## RESPONSABILITE CIVILE

Le client hébergé dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance sera demandée au client avant le début de la prestation.

## BARBECUE

Selon l'arrêté Préfectoral, seuls les barbecues à gaz sont autorisés.

## ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés (1 seul par hébergement), excepté les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Ils doivent être tenus en laisse sur le camping et ne doivent pas rester sans surveillance dans les hébergements. Ils sont interdits dans l'enceinte de la piscine. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenté lors de votre arrivée.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Conformément à la législation, toute personne séjournant au camping est tenue de respecter le règlement intérieur du camping. Ce dernier est affiché au bureau d'accueil, sur le panneau d'informations à l'entrée du camping. Un exemplaire peut également être adressé par mail sur demande.

- **Piscine** : Le maillot de bain est obligatoire. Sont autorisés uniquement : le slip de bain pour les hommes et le maillot de bain 2 pièces ou une pièce pour les femmes. Il est formellement interdit de manger, de boire des boissons autres que de l'eau ou de fumer dans l'enceinte de la piscine, sous peine d'expulsion du camping.
- **Silence** : la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23 H30 et 7 H30 du matin (les

portes d'accès sont fermées entre ces horaires). L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23 h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

## DROIT A L'IMAGE

Lors du séjour du Client, ce dernier est susceptible d'être pris en photo ou d'être filmé pour les besoins publicitaires du Prestataire (sites ou pages Internet, réseaux sociaux, supports de présentation et de promotion, guides de voyage ou touristiques). Le Client est informé qu'il lui revient de signaler par écrit au Prestataire dès son arrivée à la réception, son opposition éventuelle à cette pratique.

## RESPONSABILITÉ

Tous les textes et photos diffusés sur le site internet du Camping RESIDEA, ou tout autre support, sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Certaines activités proposées par le camping peuvent être décalées ou supprimées, notamment pour des raisons climatiques, pour cas de force majeure, ou du fait d'arrêtés ministériels, préfectoraux ou municipaux. Par ailleurs, le Camping décline toute responsabilité en cas de perte, ou de vol, et pour les dommages causés par un tiers. Le camping ne peut être tenu responsable des gênes occasionnées par les animaux ou insectes éventuellement présents sur le terrain.

## DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de location et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal compétent. En cas de litige, et après avoir contacté le service clients de l'établissement par courrier recommandé avec accusé de réception, tout client du Camping Résidéa a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : Médicis, 73 boulevard de Clichy, 75009 PARIS – 01 49 70 15 93. [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr)

Les présentes Conditions Générales de location sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Elles peuvent être utilisées uniquement par nos services pour le traitement de votre dossier et pour personnaliser la communication et l'offre de services réservés à nos clients.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, et cela sur simple demande.